

RAPPORT 2025

DIRECTION TECHNIQUE

ET

COMMISSION TECHNIQUE ARA

1/ COMPTE RENDU DES ACTIONS 2025

- A) N4 2025-2026 :
40 équipes inscrites dans 5 groupes
- B) R1 2025-2026 :
84 équipes inscrites dans 10 groupes
La diminution du nombre d'équipe a permis de ne pas mettre de barrages : les 10 équipes vainqueures de leur groupe monteront en N4.
- C) L'AG 2025 avait permis de mettre en avant une demande de clubs concernant l'absence d'une compétition donnant la possibilité à des joueurs débutants, non classés, jeunes ou intermédiaires de jouer en interclubs et de progresser : le Critérium ARA a été créé.
Pour cette première saison, 49 équipes se sont inscrites.

Comparatif 2024-2025 Vs 2025-2026 :

Saison 2024-2025 : 106 équipes inscrites en R1 ;

Saison 2025-2026 : 133 équipes inscrites en R1 et Critérium ARA .

Nous pouvons constater que la création du Critérium ARA a permis une **augmentation de la participation dans les interclubs ARA.**

La Commission Technique composée de Thierry Delelis-Fanien, Sylvain Wlassewitch, Mathieu Vieira, Christophe Mathieu et Alain Bec s'est réunie régulièrement cette saison à savoir entre autres ;

- Organisation des interclubs 2025-2026 ;
- Modalité de création du Critérium ;
- Rédaction du règlement 2025-2026 du Critérium ;
- Constitution des groupes suite aux inscriptions des clubs ;
- Traitement et gestion des réclamations et appels formulés par des équipes ;
- Projet de mise à jour du règlement et d'organisation du Critérium 2026-2027 ;

2/ 2026

La réussite du Critérium sur le plan quantitatif ne doit pas faire oublier les **points d'amélioration** à apporter à son organisation et à son règlement.

Une consultation des clubs par mail a permis de constater une **satisfaction globale du format actuel** tout en mettant en avant plusieurs points par les clubs qui ont souhaité répondre : les **distances parcourues**, la **durée des matchs**, la **cadence de jeu**, le fait **de jouer deux fois le même joueur** dans la même journée.

1/ Distances parcourues :

Elles sont liées d'une part à l'appartenance géographique des clubs, d'autre part au nombre d'équipes inscrites dans les différents départements et ceci malgré les efforts pour limiter les kilométrages effectués par les équipes.

Dans la majorité des groupes, les déplacements ont été maîtrisés ; au contraire de certains comme le groupe 2 avec aux extrêmes Montélimar et Aix les Bains, ou le groupe 7 Auvergne qui a vu des équipes déclarer forfaits avant le début de la compétition ce qui a entraîné la création d'un groupe à 5 équipes.

Plusieurs avis de clubs ont été émis :

- Poule avec des plus petits déplacements, moins de clubs, et des rondes aller-retour ;
- Existence de deux critères au format semblable.

2/ La durée des matchs est autant due au format des matchs aller et retour dans le même après-midi qu'à la cadence.

Les propositions remontées par les clubs sont :

- **Diminution de la cadence de jeu** tout en conservant un incrément de 30'' ;
- **Démarrage de la deuxième partie** d'un joueur sans attendre la fin de la dernière partie du 1^{er} match.

Suite à ces considérations, la Commission Techniques émet plusieurs propositions qui pourront être discutées lors de l'Assemblée Générale :

- Localiser les groupes par département
- Pour les groupes avec peu d'équipes engagées (par exemple moins de 5), envisager des rondes aller et retour.

Organisation des matchs :

Propositions :

- Conserver que chaque ronde se déroule en **2 matchs aller et retour à jouer le même jour**;
- Les matchs se déroulent en **une seule partie** à la cadence 60'+30'' ou 90'+30''

- **Si double match :**
- Conserver que chaque ronde se déroule en **2 matchs aller et retour à jouer le même jour** avec couleurs inversées pour le deuxième match et avec les mêmes joueurs aux mêmes échiquiers ;

Ou

Chaque ronde se déroule en 2 matchs aller et retour à jouer le même jour avec couleurs inversées pour le deuxième match et **inversion des joueurs de l'équipe se déplaçant pour le deuxième match** 1 contre 2, 2 contre 1 ; 3 contre 4, 4 contre 3 ;

Ou

Les matchs aller et retour peuvent se jouer avec des **joueurs différents** ;

- Les parties retour peuvent **débuter 15' après la fin de chaque partie** des joueurs concernés ;
- Les parties sont jouées à la **cadence de 45'+30''** pour terminer la partie ;
- Si une équipe a un joueur forfait au premier match, elle peut remplacer ce joueur par un autre joueur pour le deuxième match ;
- Les deux matchs de l'après-midi feront l'objet d'un **classement distinct** ;
- Les matchs aller et retour doivent faire l'objet de **feuilles de match distinctes** ;

Modifications réglementaires :

- **Suppression de la règle des 100 points** pour le Critérium ;
- **Le nom d'un membre licencié de la FFE faisant office d'arbitre doit obligatoirement être mentionné** sur la feuille de match ;
- Utilisation de la **feuille de match type R1**, plus simple à utiliser ;
- **La force des équipes devient sans objet** : uniquement pour le critérium, la force des équipes ne sera plus prise en compte ;
- Pour le Critérium, la **règle de nationalité ne sera plus appliquée**.

L'objectif de ces propositions est de simplifier le format du Critérium ARA.